

LA RECHERCHE DE FUITE

jeu 02/05/2019 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Lorsqu'une copropriété fait face à des problèmes d'humidité ou de condensation, lorsque des infiltrations sont soupçonnées ou encore quand des moisissures commencent à apparaître, la recherche de fuite est la démarche la plus importante afin de contrevenir à la source du problème et non pas en masquer les conséquences. Qui paie les réparations ? Qu'en est-il de l'assurance ? Le règlement de copropriété rend généralement obligatoire l'obtention par le syndic d'une assurance pour la copropriété. Elle est, en effet, fortement conseillée, tout comme l'assurance du copropriétaire résident et bailleur sur son lot et celle du locataire. Les dégâts des eaux étant relativement fréquents en copropriété, il est important de savoir comment celles-ci s'articulent.

Avant de lancer les procédures

Des vérifications simples peuvent être effectuées avant d'avoir recours à un professionnel pour déceler la provenance d'une fuite. En effet, si la cause des moisissures sur vos murs se conclue en une mauvaise aération du logement, il n'y aura aucune prise en charge par les assurances ou par la copropriété puisque l'intervention du professionnel aurait pu être évitée. Il convient notamment de regarder au compteur d'eau, une fois tous les robinets fermés, s'il ne tourne pas, les arrivées d'eau ne seront pas la source du problème.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

